

Dialyse péritonéale : les Hospices Civils de Lyon déploient une nouvelle technique de pose de cathéters à l'hôpital Édouard Herriot

Les [Hospices Civils de Lyon \(HCL\)](#) franchissent une nouvelle étape dans la prise en charge de [l'insuffisance rénale](#) terminale avec la mise en œuvre, à l'hôpital Édouard Herriot (HEH), d'une technique de pose de cathéters de dialyse péritonéale par voie percutanée, désormais réalisée en ambulatoire, sous anesthésie locale et directement par les néphrologues. Les HCL deviennent ainsi le 3^e CHU de France à proposer cette organisation innovante, qui vise à faciliter l'accès à la dialyse à domicile, améliorer la qualité de vie des patients et renforcer l'attractivité de cette modalité encore sous-utilisée en France.

La dialyse à domicile : une alternative encore insuffisamment développée

L'insuffisance rénale chronique est une pathologie évolutive pouvant conduire, à un stade avancé, à une insuffisance rénale terminale. À ce stade, le recours à un traitement de suppléance devient indispensable. En France, plus de 50 000 patients sont aujourd'hui dialysés.

Parmi les modalités existantes, la [dialyse péritonéale](#) constitue une alternative sûre et efficace à l'[hémodialyse](#) en centre. Contrairement à l'hémodialyse, qui utilise un filtre artificiel, elle utilise le péritoine – membrane naturellement très vascularisée entourant les organes digestifs – comme filtre naturel pour éliminer les déchets et l'excès d'eau du sang. Le liquide de dialyse est infusé puis drainé à travers un cathéter implanté dans l'abdomen selon des cycles quotidiens de courte durée.

Réalisée à domicile, cette technique permet aux patients d'être autonomes (ou assistés pour les plus âgés) après une phase d'apprentissage. Ils sont accompagnés par une équipe spécialisée, notamment par [l'association AURAL](#), qui assure la formation des patients et des professionnels intervenant à domicile.

La dialyse péritonéale présente des bénéfices majeurs :

- Amélioration de la qualité de vie et du confort du patient ;
- Préservation de l'autonomie et maintien des activités sociales et professionnelles ;
- Meilleure tolérance cardiovasculaire, notamment chez les patients souffrant de syndrome cardio-rénal ;
- Réduction des déplacements à l'hôpital ;
- Préservation du capital vasculaire chez les patients en attente de greffe, ou au contraire ceux qui ne pourront pas l'être et qui devront être hémodialysés un jour ;
- Coût pour la collectivité environ trois fois inférieur à celui de l'hémodialyse en centre.

Sur le plan médical, la dialyse péritonéale est notamment mieux tolérée chez les patients présentant des pathologies cardiaques, en limitant les variations brutales de volume sanguin associées à l'hémodialyse.

Elle constitue ainsi une modalité particulièrement adaptée aux jeunes actifs en attente de greffe rénale, mais aussi aux patients plus fragiles pour lesquels les hospitalisations répétées sont difficiles.

« Développer la dialyse péritonéale, c'est à la fois améliorer la qualité de vie des patients et répondre à des enjeux forts de soutenabilité du système de santé. Cette nouvelle technique de pose de cathéters est un véritable accélérateur », souligne le Dr Marzan SHA.

Pourtant, malgré ses bénéfices médicaux et économiques, le développement de la dialyse péritonéale reste aujourd'hui fragile, notamment en raison d'incertitudes autour des modalités de prise en charge des soins réalisés à domicile.

En France, seuls 2,2 % à 13 % des patients dialysés ont recours à la dialyse péritonéale selon les territoires.

Cette sous-utilisation s'explique notamment par :

- Les contraintes d'accès au bloc opératoire pour la pose du cathéter ;
- Le recours fréquent à la coelioscopie sous anesthésie générale ;
- Les appréhensions de certains patients vis-à-vis d'un traitement à domicile.

Une nouvelle technique qui simplifie le parcours des patients

Pour lever ces freins, le [service de néphrologie – hta - dialyse](#) de l'hôpital Édouard Herriot, en lien avec le [service d'urologie](#), propose désormais la pose de cathéters de dialyse péritonéale par voie percutanée, sous anesthésie locale et contrôle scopique, directement réalisée par les néphrologues.

D'une durée d'environ 45 minutes, cette intervention est effectuée en ambulatoire, permettant un retour rapide à domicile et, si nécessaire, une mise en route précoce de la dialyse dans les jours suivants.

« Cette technique transforme concrètement le parcours de soins. Elle nous permet de proposer la dialyse péritonéale à des patients qui en étaient jusque-là exclus en raison des contraintes de l'anesthésie générale ou des délais d'accès au bloc opératoire », explique le Dr Femie CHAUVEL, néphrologue à l'hôpital Édouard Herriot et en charge du Pôle Domicile de l'AURAL, formée à cette approche au Canada.

« En reprenant la main sur l'ensemble du parcours – de la consultation à la pose du cathéter puis au suivi – nous sécurisons les pratiques, fluidifions l'organisation et favorisons une orientation plus précoce vers la dialyse péritonéale, quand elle est médicalement pertinente », complète le Dr Marzan SHA, néphrologue au sein du service.

Un parcours structuré, centré sur l'autonomie et la sécurité du patient

Après une consultation médicale d'évaluation, le patient rencontre une infirmière technique spécialisée qui présente les différentes options de suppléance rénale, explique le déroulement de l'intervention, les règles d'hygiène et les modalités pratiques du traitement à domicile. Une phase d'éducation thérapeutique permet ensuite au patient et, si besoin, à ses proches, d'acquérir les gestes nécessaires à la réalisation de la dialyse péritonéale en toute sécurité.

Chaque séance de dialyse dure environ 30 minutes : un quart d'heure pour l'infusion du liquide, un quart d'heure pour son drainage. Les patients réalisent en moyenne trois séances par jour, six jours par semaine, ou bénéficient d'une dialyse automatisée nocturne à l'aide d'un cycleur.

La dialyse péritonéale peut généralement être poursuivie pendant six à huit ans.

Le risque infectieux du cathéter, estimé entre 5 et 7 %, reste faible et fait l'objet d'un suivi étroit par les équipes spécialisées et les professionnels de santé intervenant à domicile.

Une innovation déjà bénéfique pour de nombreux patients

Depuis janvier 2025, une vingtaine de patients ont déjà bénéficié de cette nouvelle technique à l'hôpital Édouard Herriot.

Deux profils se distinguent :

- Les jeunes actifs, souvent en attente de greffe rénale ;
- Les patients plus âgés, parfois en situation de soins palliatifs.

Thi Quy HO, patiente suivie à HEH, [témoigne](#) :

« La dialyse péritonéale à domicile a changé ma vie. L'intervention s'est déroulée rapidement, sous anesthésie locale, et j'ai pu rentrer chez moi le jour même. Aujourd'hui, je suis plus autonome, moins fatiguée et j'ai pu reprendre mon activité professionnelle en attendant une greffe. »

Former, diffuser, évaluer : un projet structurant à l'échelle régionale

À court terme, l'objectif est de former d'autres néphrologues afin d'élargir le déploiement de cette technique au sein des HCL et dans la région.

Les équipes participent également à une étude européenne multicentrique évaluant les résultats à long terme des cathéters posés par voie percutanée par les néphrologues.

« Cette innovation ouvre la voie à une transformation durable de nos pratiques et permet de proposer une dialyse plus personnalisée », conclut le Dr Femie CHAUVEL.

En facilitant l'accès à la dialyse à domicile, cette innovation renforce le rôle de l'hôpital Édouard Herriot, en lien avec l'AURAL, comme centre référent régional pour la dialyse péritonéale ambulatoire.

« Ce projet illustre l'engagement de nos équipes en faveur de l'accès aux différentes techniques de dialyse. Une réussite collective portée par les Hospices Civils de Lyon et l'AURAL » conclut le Pr Sandrine LEMOINE, Cheffe de service, Service de néphrologie, dialyse et exploration fonctionnelle rénale, hôpital Edouard Herriot, Hospices Civils de Lyon.

INVITATION PRESSE

Pose de cathéter de dialyse péritonéale par voie cutanée

Hôpital Édouard Herriot – Pavillon X - 5 place d'Arsonval, 69003 Lyon

⇒ **Rendez-vous le 21 avril au 1er étage du pavillon H (H1), au choix:
à 9h OU 12h**

Au programme :

- Temps d'échanges et d'interviews avec le patient et les équipes ;
- Observation d'une pose de cathéter de dialyse péritonéale par voie cutanée au bloc interventionnel.

En présence de :

- Dr Femie CHAUVEL, Néphrologue, Hospices Civils de Lyon
- Dr Marzan SHA, Néphrologue, Hospices Civils de Lyon
- Équipe de néphrologie de l'hôpital Édouard Herriot

Merci de bien vouloir confirmer votre présence à l'un ou l'autre des temps proposés, en écrivant à presse@chu-lyon.fr avant le 20 avril 16h.

Séance de dialyse péritonéale réalisée à domicile par un(e) patient(e)

⇒ **Rendez-vous le 22 avril, à 16h, 38110 Dolomieu**

Le service de presse vous propose de suivre une séance de dialyse péritonéale réalisée à domicile par un patient.

Afin de recevoir l'adresse exacte, merci de bien vouloir nous contacter à presse@chu-lyon.fr, avant le 21 avril 18h.